

1

Pourquoi sommes-nous ici ce soir ?

2

Pour éviter cette horreur aux Gras certes, et combattre ces projets dès leur apparition.

3

Mais pourquoi faut-il dépenser notre énergie pour défendre ce territoire de projets que n'aurions pas cru possibles voici quelques années ? La question dépasse évidemment la simple protection de la nature mais avant d'entrer en matière sur la nature et pour comprendre pourquoi des citoyens sont obligés aujourd'hui de se mobiliser, il faut remonter à des causes qui ne viennent pas de la nature. Cela permettra de mieux comprendre pourquoi ces citoyens ont bien raison de se mobiliser, sans aucune réserve et quels arguments ils peuvent mettre en avant pour déjouer ces projets.

4

La cause la plus immédiate c'est une loi de mars 2023, loi d'exception qui organise une dérogation aux lois de protection de la nature, notamment au principe de non-régression du droit de l'environnement et aussi aux règles de consultation du public.

Mais pourquoi faut-il accélérer ? Parce qu'il y a eu des pressions très fortes sur la France pour qu'elle remplisse des quotas d'EnR (la taxonomie a son importance) fixés par la CE, pressions relayées par des énergéticiens très intéressés. Mais de quoi exactement la France est-elle en retard ? Pourquoi est-il devenu nécessaire d'avoir en France des capacités supplémentaires de production électrique par éolien et solaire ? Cela ne résulte pas de nécessités industrielles ou économiques. La France est en temps normal exportatrice d'une électricité décarbonée. Pourquoi alors cet impératif ? **5 et 6** (graphique qui rapporte la production d'électricité aux émissions de CO² selon les pays d'Europe. 4 pays seulement ont une électricité décarbonée. L'Allemagne a rarement une production décarbonée et le plus souvent très carbonée (700 g).

Si on ne comprend pas pourquoi la France, qui est exemplaire, est en retard et doit même payer des pénalités à l'Europe, on trouvera une certaine consolation dans un rapport, celui d'une commission d'enquête parlementaire datant de mars 2023, réunie après l'hiver 2022-2023 où la France a failli manquer d'électricité. A auditionné deux anciens présidents, d'anciens premiers ministres

7-8-9-10

Je n'en donne ici que des extraits des conclusions du rapport, qui examine trente ans de politique énergétique :

Mais la loi ADER a été votée avant que cette étude approfondie n'ait été faite, à ma connaissance.

On persiste donc encore dans cette divagation dénoncée par la commission d'enquête.

Une difficulté quand on aborde la question des EnR c'est que l'on est devant un enchevêtrement de causes physiques, de causes économiques, de causes géopolitiques et de causes idéologiques. Et ce sont parfois ces dernières qui finissent par imposer ce que la commission d'enquête appelait des décisions prises à l'envers.

L'installation de ces énergies devient une fin, non plus un moyen, et même une fin qui justifie tous les moyens et qui en devient un problème au lieu d'être une solution. On doit faire du solaire et de l'éolien et tout le reste doit se plier à cette exigence quoiqu'il en coûte.

Il n'est pas possible de comprendre cette inversion des fins et des moyens si on ne réalise pas qu'elle découle d'un impératif considéré comme absolu.

11

Foi absolue ! La foi convient pour les réalités qui dépassent la connaissance sensible ou rationnelle. Mais appliquée à des réalités physiques ou économiques, elle est inadaptée. Elle amène à continuer droit devant même si la raison ou les effets visibles des actions réalisées démentent l'énoncé de la foi. De là vient que l'opinion commune a intégré comme une nécessité indiscutable l'installation d'EnR. Et lorsque l'on prétend s'y opposer il y a parfois une gêne (dissonance cognitive). C'est ainsi que telle association environnementale assure pour commencer qu'un développement massif du solaire est nécessaire mais qu'elle s'opposera à beaucoup d'entre eux. Une telle situation nous assurent les psychologues est douloureuse et inconfortable. Il faut donc la dépasser et comprendre

pourquoi ces EnR apparaissent comme des impératifs absolus.

12

- diminuer les émissions de CO² qui semblent bien être responsables du dérèglement climatique. Mais les émissions de CO² en France sont le fait du chauffage, des transports et de l'agriculture. Pas de la production d'électricité.

- réduire notre dépendance aux énergies fossiles par un usage massif de l'électricité pour la mobilité ou l'industrie. Mais cela augmentera la consommation d'électricité que l'on prétend par ailleurs diminuer en promouvant la sobriété. Et cette perspective repose sur des paris technologiques (moyens de stockage, hydrogène, abondance de matériaux stratégiques) qui relèvent aujourd'hui d'une forme de foi ou de prophétie.

- changer la société. C'est un but qui n'est pas toujours avoué. L'énergie peut être en effet un levier décisif pour changer la société. Et ici les promoteurs des Enr se situent souvent du côté de ceux qui veulent poursuivre la civilisation industrielle, quel qu'en soit le coût pour la nature comme pour l'humanité.

- certains avancent que la sauvegarde de la biodiversité passe par une lutte contre le réchauffement et que ces installations seront finalement bonnes pour la biodiversité ! Il faut vraiment avoir la foi.

13

Ce serait prodigieux si ces différentes visées coïncidaient et se complétaient au lieu de se concurrencer. Mais on aboutit à des incohérences comme celle de prévoir une augmentation de la consommation d'électricité et d'appeler à la sobriété. Ces incohérences seront lourdes de conséquences économiques et sociales car sur le long terme, où se situent les projections des divers modèles, les prix, et donc la demande réelle, sont imprévisibles. C'est d'ailleurs un point commun à tous les scénarios d'éviter le sujet des conséquences économiques et sociales, car on les redoute et on ne sait pas comment les affronter.

Heureusement si l'on peut dire il est possible de voir ce que donne dans le réel le modèle souhaité par l'Europe car il est un copier-coller de l'Energiewende allemand (600 milliards dépensés).

14

- augmentation des émissions de CO²

- envol du prix de l'électricité entraînant une crise économique et sociale

- dépendance accrue aux énergies fossiles, notamment le gaz (énergie verte !) ce qui complique les conflits.

- impacts sur paysages et biodiversité

15

Vous pensez peut-être que ce modèle est loin de nous ? Eh bien pas du tout.

16

Les trois Com Com ont adopté un TEPOS. Rassurons-nous ce plan n'est peut être pas autre chose qu'un label pour avoir des financements. Mais ce qui est renversant c'est que des collectivités publiques adoptent un projet fondé sur le scénario Negawatt qui n'est pas un scénario énergétique et climatique sérieux (100% renouvelable si on baisse la consommation d'énergie de moitié !) mais un scénario militant anti-nucléaire, un projet de société, un rêve ou un cauchemar, mais en tout cas déconnecté de la réalité énergétique française....On peut cependant y trouver de bonnes idées notamment pour le PV...

Dans cette confusion, le recours à l'économie est un bon critère qui permet de dissiper des illusions. Ces énergies intermittentes coûtent très cher. Pas seulement par leur coût de production qui est plutôt en baisse. Mais il faut ajouter leurs nuisances à la nature et à la santé, la consommation d'espace et de matériaux, la construction de nouveaux réseaux qu'elles rendent nécessaires, la priorité d'accès qui leur est donnée sur le réseau, la gestion de l'intermittence qui a un coût élevé puisque les centrales thermiques ou nucléaires doivent s'effacer devant une production aléatoire et deviennent moins rentables.

17-18

Comme tout cet ensemble coûte plus qu'il ne rapporte mais qu'on veut quand même le poursuivre, des subventions élevées sont nécessaires et donc des opportunités de gains apparaissent pour des acteurs privés désireux de capter ces subventions. Éoliennes et panneaux PV deviennent des investissements avec une rentabilité garantie par l'État, plus précisément par les consommateurs et contribuables. Il se forme une sorte de rente qu'il va s'agir de capter.

Puisque l'on a décidé d'appliquer le principe de la concurrence à l'électricité comme si elle n'était pas un bien commun, le prix de l'électricité ne peut être pris en compte dans les projections et les scénarios. Ce sont d'ailleurs des opérateurs privés qui prennent la main sur la production d'électricité. On parle d'augmenter la production d'électricité comme substitution aux énergies fossiles mais on ne sait pas si tous les consommateurs pourront y avoir accès avec des tarifs de plus en plus élevés. Souhaite-t-on d'ailleurs que tous aient accès à l'électricité ? Pas sûr. On a dit que depuis la crise des subprimes de 2008 la transition énergétique a été le meilleur moyen pour modifier la répartition des richesses, et notamment organiser le transfert de celles des pauvres vers les plus riches. Toute cette transition mobilise des sommes énormes (70 milliards par an en France, plus que le budget de l'éducation nationale) qui sont évidemment soustraites à d'autres usages relevant du bien commun (santé, éducation, recherche,...) et le lèsent.

C'est dans ce contexte de nouvelle répartition de richesses que les projets se multiplient pour capter cette nouvelle rente. Même s'ils rapportent des revenus à leurs promoteurs ils sont in fine corrélatifs d'un appauvrissement collectif.

En terminant par l'économie on a déjà un premier élément de réponse à la question : *pourquoi sommes-nous ici ?*

C'est à cause de projets qui ne sont pas utiles au bien commun, qui peuvent générer des injustices sociales et sont essentiellement spéculatifs, destinés à capter une rente organisée par des politiques publiques erratiques. Il est parfaitement juste et nécessaire de s'y opposer, sans aucune dissonance cognitive